

Article 29 du Règlement

étaient les deux grands objectifs du programme énergétique, ont été complètement abandonnées par le gouvernement. Il dit maintenant qu'il n'y a rien de mal à vendre l'actif de Dome, et que la multinationale étrangère en question va s'occuper du Canada.

Comment pareil changement s'est-il produit, monsieur le Président? Comme le disait le chef de l'opposition (M. Turner), il en allait tout autrement au cours de la dernière campagne électorale de 1984. Ce n'était pas là le dogme des conservateurs. Ils disaient qu'un élargissement de la canadienisation était un élément important de la plate-forme progressiste conservatrice. Les conservateurs disaient que la sécurité des approvisionnements serait vitale pour le pays.

Quand ce changement s'est-il produit? Je pense que le tournant le plus marquant s'est produit le 6 novembre dans un discours du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) à Toronto. Il a dit que les sociétés canadiennes en difficulté financière étaient à prendre par les intérêts étrangers. Il ne pouvait avoir à l'esprit que Dome Petroleum. C'était ouvrir la porte aux multinationales, et les oreilles de leurs dirigeants se sont mises à tinter. C'est à ce moment-là, comme nous le lisons aujourd'hui dans le journal, que le président d'Amoco Corporation de Chicago a eu pour la première fois l'impression qu'Amoco avait une chance d'acheter Dome Petroleum. Il a raconté comment ses principaux collaborateurs lui ont assuré que Dome Petroleum pourrait faire partie d'Amoco Canada.

Il ne s'est pas agi uniquement d'inadvertance de la part du gouvernement: c'était du je-m'en-foutisme, et de l'irresponsabilité. Et encore si ce n'était que cela, il pourrait être excusable dans une certaine mesure. Mais c'est beaucoup plus grave, monsieur le Président. Il s'agit d'une dérobade par rapport à ce que le gouvernement devrait défendre. C'est une dérobade par rapport à ce que la population canadienne attendait du gouvernement quand elle l'a élu en 1984. C'est une dérobade par rapport à ce que le gouvernement a promis aux Canadiens quand il parlait de la façon dont il protégerait leurs intérêts. Les conservateurs ont complètement retourné ce qu'ils ont dit qu'ils allaient faire.

Qu'est-ce que le gouvernement nous dit maintenant? Il se fiche de savoir à qui appartient Dome Petroleum. Le gouvernement a dit qu'il se fiche de TransCanada PipeLines. Il s'agit d'une société canadienne. Il n'est pas capable de vous protéger plus qu'Amoco à Chicago. Amoco Corporation possède 100 p. 100 du capital d'Amoco Canada. Il n'y a pas à l'heure actuelle une malheureuse action entre des mains canadiennes. Le président est Américain. Il n'y pas un seul Canadien au sein du conseil d'administration de la société Amoco. Comme l'a signalé le député d'Oshawa (M. Broadbent) la société Amoco l'année dernière a envoyé pour 686 millions de dollars de dividendes à son bureau central de Chicago.

M. Shields: A cause du Programme énergétique national.

M. MacLellan: Oui, à cause du Programme énergétique national. C'est à cause de lui que le gouvernement a permis à la société Amoco de s'en tirer. Il l'a encouragée à le faire tout comme il avait encouragé la société Chevron à envoyer 500 millions de dollars à son bureau central de San Francisco.

Au cours de la seule année 1986, le gouvernement a permis aux sociétés pétrolières et gazières étrangères d'expédier 2

milliards de dollars à leur bureau central respectif à l'extérieur du Canada. Il s'agit d'une hausse de la moyenne entre 1982 et 1985 de 600 millions à 900 millions, soit plus du double de la dernière année, car le gouvernement a préféré fermer les yeux. Les intérêts du Canada occupaient la première place dans les préoccupations des Canadiens, mais non dans celles du gouvernement.

• (2200)

Pourtant, depuis deux ans, le gouvernement se réjouissait de la façon dont les sociétés pétrolières multinationales allaient investir leurs profits au Canada. C'est ce que le gouvernement nous a dit à l'époque de l'Accord de l'Ouest. Il nous l'a encore répété en septembre dernier lorsqu'il a aboli une fois pour toutes la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers. Le gouvernement nous a dit qu'il agissait ainsi parce que les sociétés pétrolières multinationales devraient réinvestir cet argent au Canada. Que nous a valu cet assurance? Que nous ont valu ces promesses? Ce sont des promesses creuses, car rien de cela ne s'est produit.

Comme certains députés l'ont déclaré ce soir, il ne s'agit pas d'une condamnation des sociétés pétrolières multinationales, mais d'une tentative pour défendre les droits des Canadiens et protéger leur avenir. Il s'agit d'une tentative pour protéger la sécurité des approvisionnements dans laquelle, en tant que Canadiens, nous avons tellement investi ces dernières années. C'est un problème auquel nous devons nous attaquer. Nous devons dire que nous tenons ce débat d'urgence pour une excellente raison. Nous sommes aux prises avec une situation très critique qui pourrait signifier la vente de réserves très importantes de pétrole et de gaz à une société américaine dont les Canadiens ne possèdent pas la moindre action.

Nous ignorons ce que le gouvernement va faire. Il ne le sait pas lui-même. Il a dit qu'il allait saisir Investissement Canada de la chose. Les gens de la Colombie-Britannique ont entendu cela. Ils viennent de faire l'expérience de la décision d'Investissement Canada concernant la Kootenay Power and Light Corporation. On a pris la veille de Noël la décision d'approuver la vente de cette société de service public à des intérêts américains sans demander à consulter l'information ni les dossiers pertinents. Si cela s'est produit, comment pouvons-nous croire qu'Investissement Canada va examiner cette affaire-ci avec tout le soin voulu?

M. Tobin: Dépouillement Canada.

M. MacLellan: Dépouillement Canada est absolument exact. Nous ne savons pas quand Investissement Canada sera saisie de l'affaire. Tout ce que nous savons, c'est qu'Investissement Canada dispose d'un délai de 45 jours pour l'étudier. Elle peut obtenir une prolongation de 30 jours, et si elle en veut une autre de 30 jours, elle doit en demander l'approbation au Cabinet. Nous ne savons pas quand la décision sera prise. Nous ne savons pas si elle le sera avant celle des actionnaires de Dome Petroleum. Nous ne savons pas si elle le sera avant celle des créanciers. Nous ne savons pas de quelle information disposera Investissement Canada. Nous ne savons rien de ce que fera le gouvernement. Nous ne savons rien de la façon dont le gouvernement envisagera cette importante question, car il refuse de donner de l'information à qui que ce soit.